

De la Distribution des Plans, & de la Decoration  
des Façades.

*Comme il est difficile de juger de la proportion relative que les parties d'un Edifice doivent avoir entr'elles sans en avoir quelque composition entiere, après avoir traité cy-dessus séparément de ses parties, on peut facilement connoistre par le dessein de la Maison qui suit, combien leur veritable situation fait valoir la beauté des proportions & des ornemens qui leur conviennent.*

Les regles particulieres de l'Architecture estant d'une si grande étenduë, qu'il s'en trouve toujours de nouvelles selon les nouveaux sujets que l'on traite, afin de pouvoir dire quelque chose de celles qui sont generales, je me suis restraints dans deux termes, qui sont la Distribution des Plans & la Decoration des Façades, qui comprennent tout ce que l'on peut dire sur cette matiere; & pour y parvenir je me suis proposé pour exemple un grand corps d'Hôtel de mon invention, où j'ay tâché de renfermer beaucoup de parties sans confusion. Ce Bâtiment est moindre qu'un Palais que la grandeur de ce volume ne m'a pas permis de pouvoir faire, & il est aussi plus considerable que la maison d'un particulier dont on ne pourroit tirer que peu de preceptes. J'ay choisi plûrost un Edifice propre pour l'habitation, qu'un autre, parce que le besoin qu'on a de ceux de cette espece, en rend utile la composition, & je l'ay fait de mon invention, afin d'avoir la liberté de le tourner d'une maniere où les commoditez les plus en usage se pussent rencontrer.

Je ne doute pas qu'on ne s'apperçoive d'abord que dans cette disposition j'ay préféré la symmetrie & la magnificence à une distribution plus ménagée, comme par exemple,

s'il y avoit



s'il y avoit sur la même étendue de place une Basse-cour séparée pour les Ecuries & Remises, où si le bâtiment n'étoit point doublé, n'ayant que deux étages quarrez sans les Offices & le Galetas, ou enfin s'il n'y avoit qu'une Aisle ce seroit toute une autre disposition: mais j'ay crû que dans ce Dessen je devois proposer un exemple où la beauté de l'Architecture l'emportast sur l'œconomie d'un pere de famille, qui distribuë plutôt sa place suivant les usages qui luy conviennent, que selon les regles de la belle Décoration. Outre que cette maison tient beaucoup du Palais par le dehors; les Appartemens & leurs dégagemens s'y trouvent assez heureusement tournez, & les pieces n'en sont point si grandes qu'elles consomment la place, ni si petites qu'elles ne soient proportionnées à la masse extérieure de l'Edifice, ainsi l'acquisition de quelque place à costé pour une Basse-cour rendroit cette Maison un Hôtel accompli. C'est pourquoy sans s'arrêter aux différentes distributions qu'on pourroit faire sur cette place: comme de laisser le grand Corps-de-logis simple, de doubler une des aisles, & de tant d'autres façons: J'ay crû que celle-cy seroit plus avantageuse pour instruire en termes généraux des préceptes, qui deviennent infinis par des regles particulieres.

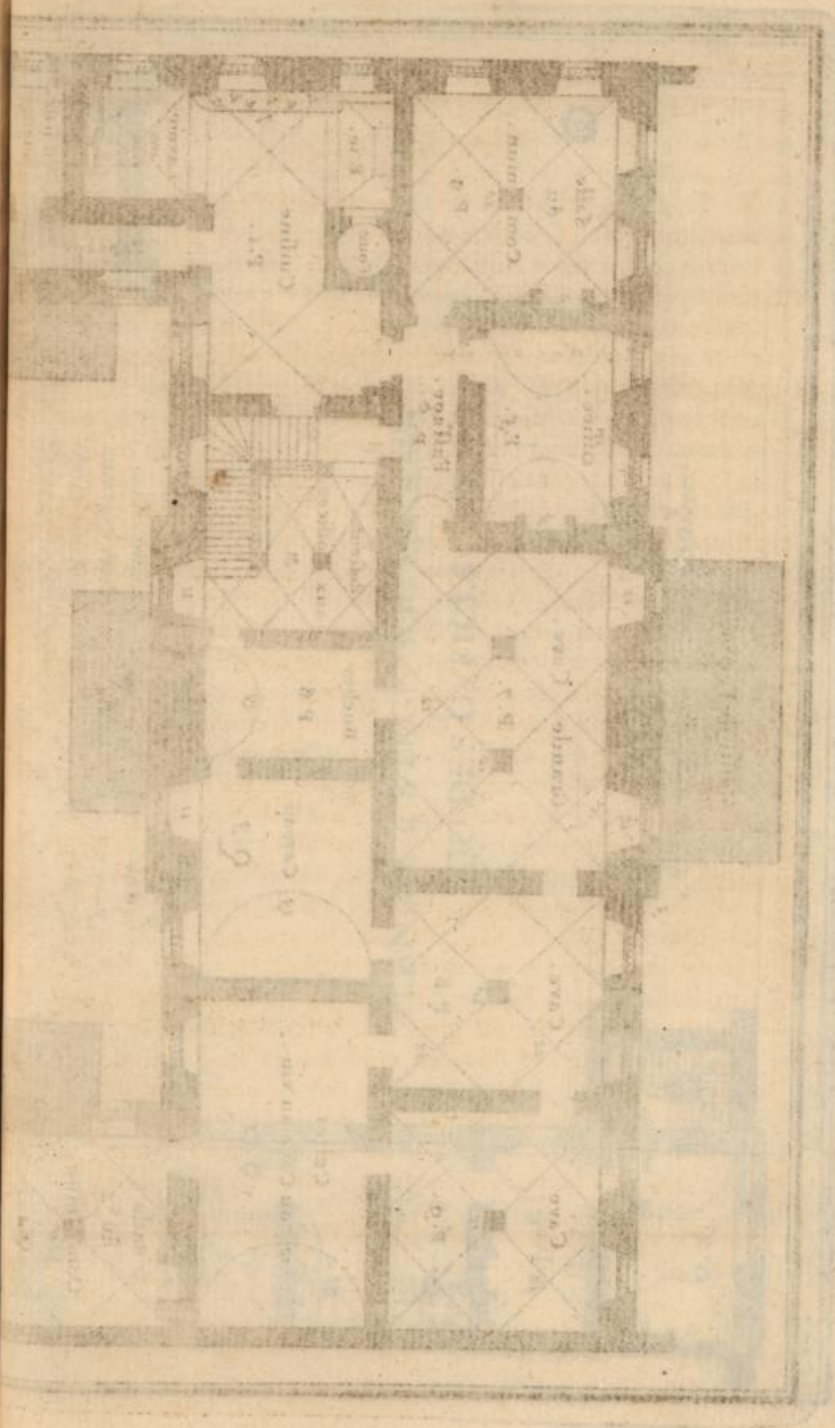
Or pour revenir à la description de cet Edifice: il est supposé sur une place de vingt-deux toises & demie de largeur, sur environ soixante & quinze toises de longueur, dont le Bâtiment en occupe vingt-cinq, à l'encognure d'une rue d'un costé, & d'un mur mitoyen de l'autre: il consiste en un petit Corps de logis sur le devant, communiqué par deux aisles à un grand Corps-de-logis double qui renferme une Cour de quatorze toises & demie de largeur sur quinze toises de profondeur, sans y comprendre les Avant-corps tant de l'un de la Façade de fond, que la saillie des plus hautes Aisles.



*Plan des Offices.*

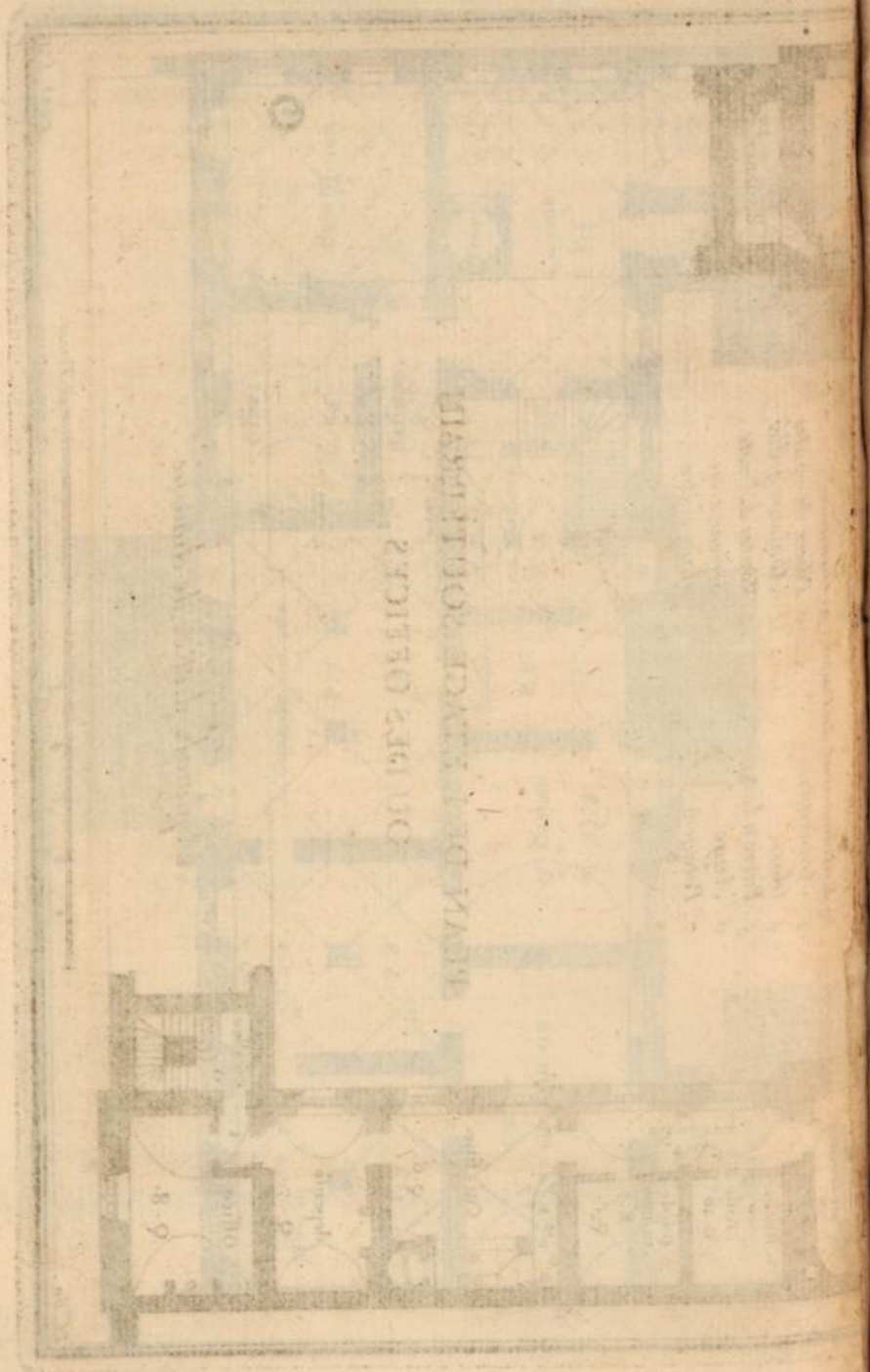
L'Etage sou-terrain ou celuy des Offices n'a que 10. pieds & demi sous clef, auquel on en peut donner 12. au cas que le terrain ne soit point trop humide : il est distribué en deux suites de pieces necessaires, de sorte qu'il y a deux Cuisines & toutes leurs dépendances avec des Caves suffisamment. La descente aux Offices marquée M. sert pour les pieces P. qui sont plus grandes que celles de la descente N. pour les pieces Q. & pour le plus petit logement. Les marches de ces descentes ont 6. pouces de hauteur sur 12. à 13. pouces de giron. On entre à la Cuisine P. 1. par dessous la rampe ponctuée ; cette Cuisine a sa cheminée en hotte marquée P. 10. un four & un potager, le Garde-manger P. 2. est plus petit, comme il doit être, que la dépense P. 3. dégagée par un Corridor. Le passage P. dégage la Cuisine, l'Office, la Salle du commun, & la plus grande Cave qui pourroit servir de Serre à des fleurs pendant l'Hyver. La Salle du commun est fort éclairée étant dans l'encogneur. La descente aux Offices marquée N. conduit à toutes les pieces marquées Q. La Salle du commun marquée Q. est dégagée de la Cuisine comme elle doit être. Le Garde manger Q. 5. est fermé par une cloison à barreaux éclairée par le passage Q. 4. avec le Bucher Q. 10. à costé. La Cuisine Q. 6. a sa cheminée en hotte Q. 9. dont le manteau peut être fermé en platte-bande de pierre plutôt qu'avec un poitrail, & elle a four & potager. La Dépense Q. 7. est dégagée de l'Office Q. 8. par l'Escalier O. Il y a trois Fosses d'aifances, deux sous les descentes M. & N. & la fosse P. 11. est fort éloignée du puits, où il faut remarquer que les puits doivent toujours être éloignés des fosses d'aifances de trois toises au moins. Les Abajours qui éclairent les pieces de cet Etage ont 4. pieds de large sur 2. pieds & demi de haut, ils sont bombés dans leur fermeture, & doivent être en glacis depuis leurs appuis jusques à 4. pieds de l'aire du bas, tous ces lieux, excepté les Buchers & Caves, doivent être pavez de













petit pavé de grais avec mortier de chaux & ciment, & l'on peut paver de pierre les Offices & Salles du Commun pour plus grande propreté. Il faut faire des pierrées pour conduire les eaux des Cuisines dans les terres, ou mener ces pierrées jusques au Cloaque public, ou à la riviere si elle n'est pas éloignée. Cet Etage sous-terrain est vouté de trois especes de voutes, les pieces marquées P. 1. P. 4. P. 7. P. 8. P. 9. & Q. 1. Q. 6. ainsi que la descente M. sont voutées en voutes d'arrestes, & les pieces P. 5. Q. 5. Q. 7. Q. 8. & Q. 10. avec la descente N. sont voutées en berceau avec Lunettes, & les autres avec les passages sont voutées en berceau en plein cintre. La lettre R. marque les massifs de la fondation des Perrons, qui doivent toujours estre fondez de 4. à 5. pieds au dessous de la premiere marche. Quant aux fondations de tout le Bâtiment, la profondeur dépend de la situation; il suffit de dire que la fouille en doit estre faite jusques sur le bon & vif fond: Et il faut faire les tranchées de la largeur seulement des murs, qui doivent avoir 4. pouces d'empatement au delà de la premiere assise de pierre dure, qui doit estre enterrée de 6. pouces au moins. Le Puits doit estre fondé sur un bon roüet de bois de chesne bien assemblé. Il faut observer, si la Fosse d'aisance ne peut pas estre éloignée du Puits à cause du peu de place, qu'en ce cas, outre le mur du Bâtiment contre lequel la Fosse est adossée, il faut faire un Contre-mur de moilon avec mortier de chaux & ciment de dix-huit pouces d'épaisseur, & le pavé du fonds de la Fosse doit estre en glacis depuis ce contre-mur.



*Plan du Rez-de-Chaussée.*

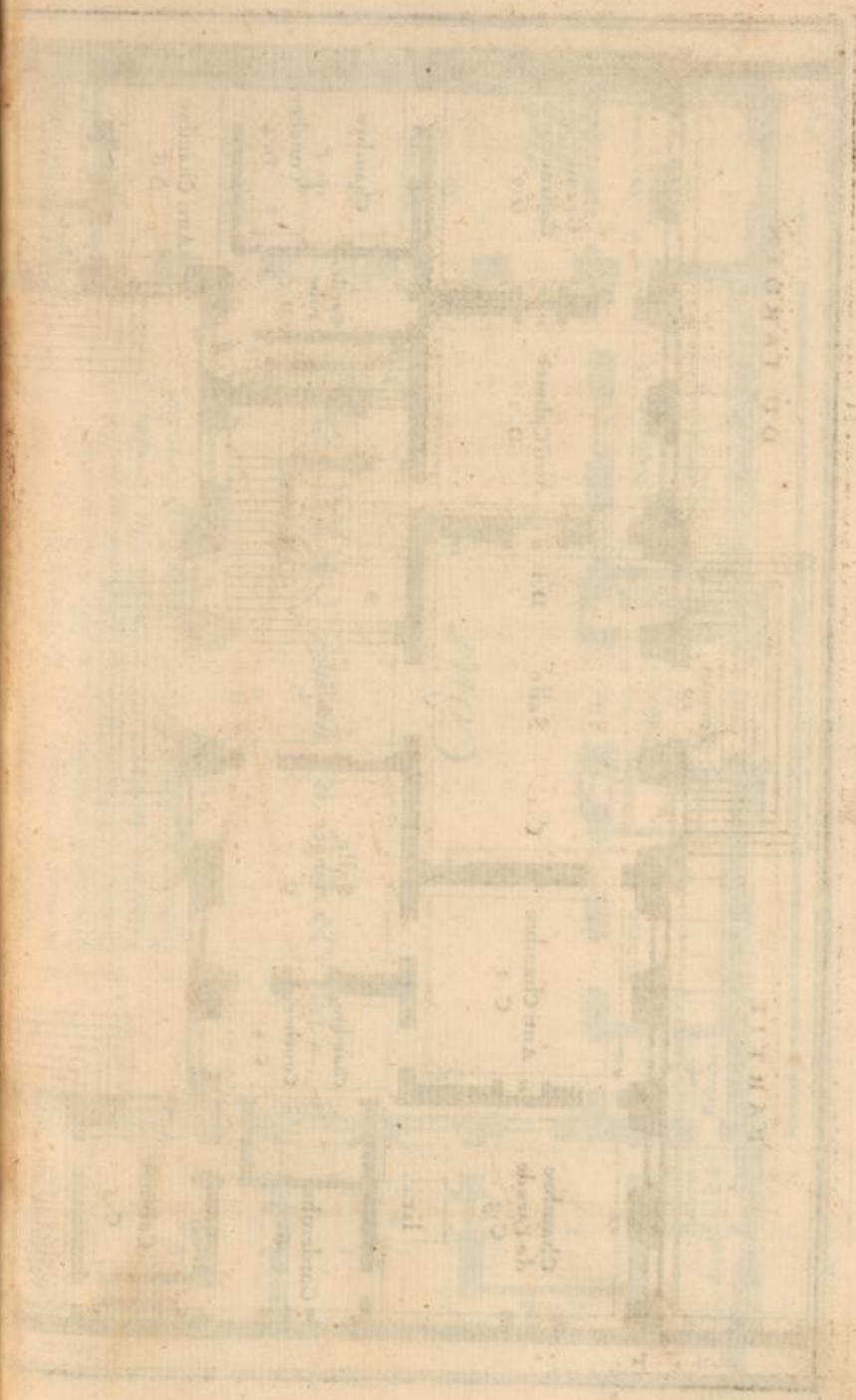
LE Plan de cet Etage est celui qui détermine la distribution de toute la Place, & qui regle les autres Plans, tant du dessous que du dessus : il doit toujours estre élevé de terre, autant pour tirer les Appartemens de l'humidité, & pour empêcher qu'on ne puisse regarder du dehors au dedans, que pour faciliter la lumière aux Abajours de l'Etage souterrain. L'aire de cet Etage est élevée de trois pieds & demi de terre par sept degrez : & les Ecuries & Remises suivent la pente du pavé de la Cour qui peut estre d'un pouce par toise pour l'écoulement des eaux, & afin que le Bâtiment du fonds de la Cour paroisse élevé en scene de théâtre. C'est pourquoy il est toujours à propos de faire la Cour plus profonde que large, afin qu'elle paroisse quarrée en entrant.

Le Bâtiment de l'Entrée n'est pas plus élevé que le premier Etage, il a 18. pieds d'épaisseur, & il est flanqué par les aîsles au dehors de 18. pouces : la principale Porte marquée 16. a dix pieds de large, l'Ecurie n<sup>o</sup> 18. peut tenir huit chevaux & l'Ecurie 14. cinq chevaux, donnant quatre pieds de large qu'il faut pour un cheval de carosse, comme trois pieds & demi suffisent pour les coureurs, sur huit pieds de longueur, compris la mangeoire, & 5. pieds d'échappée au derrière ; ainsi une Ecurie simple doit avoir au moins 13. pieds de large, & la double 22. pieds, & il restera 6. pieds de passage entre les deux rangs ; mais sur tout il faut observer pour regle generale que le jour doit venir d'enhaut & frapper sur la croupe des chevaux, & jamais au dessus de la mangeoire, si ce n'est à l'Ecurie double qui seroit mieux éclairée par les deux bouts. Dans les petites aîsles qui se communiquent aux grandes qui flanquent de chaque costé. Les Remises de carosse marquées 12. ont 8. pieds de largeur sur près de 20. pieds de profondeur, & ce sont autant d'Arca-

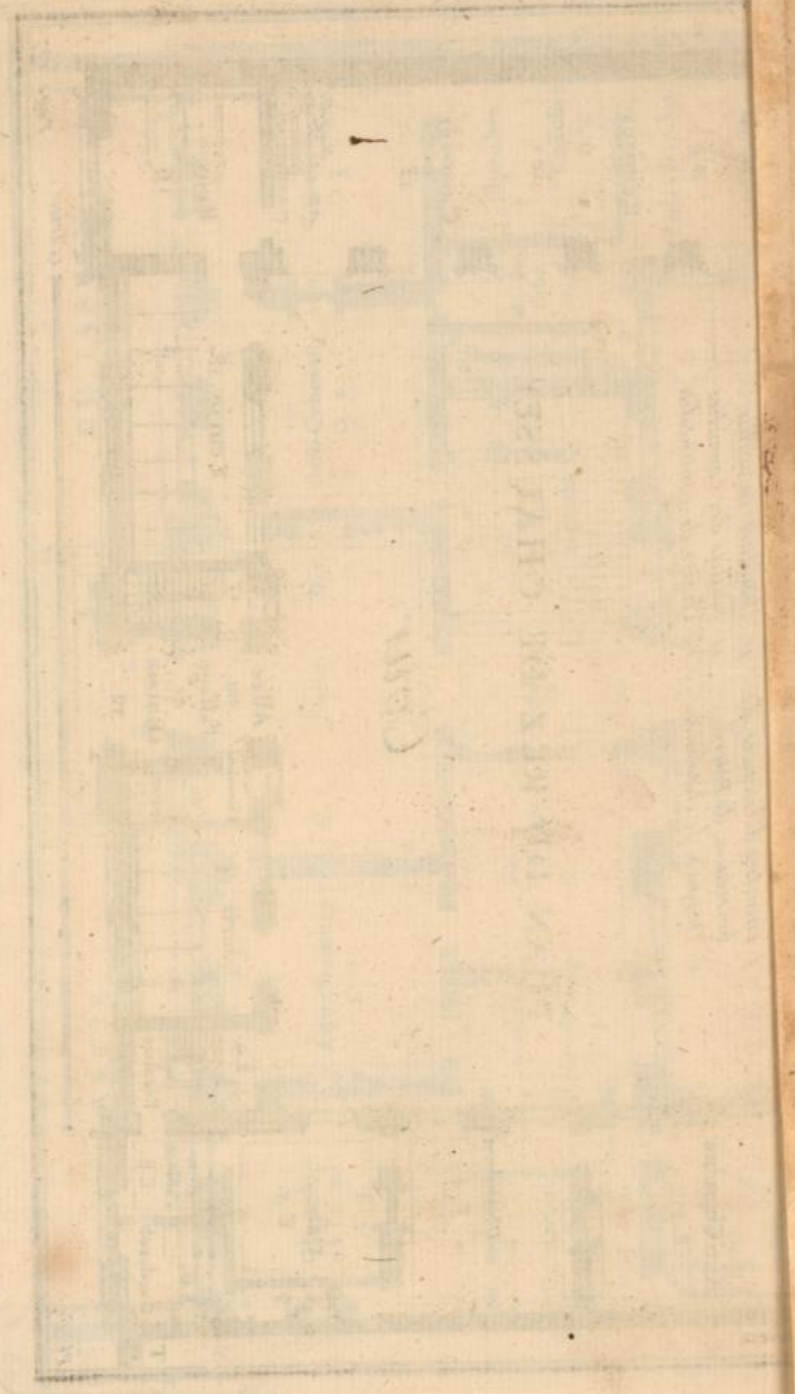














des. Il suffit de 7. pieds de largeur pour chaque carosse dans une basse-cour lorsqu'ils sont sous un même poitrail sans separation ; ainsi c'est assez de 21. pieds pour trois carosses sur 20. pieds de profondeur. Il y a des Entresolles au dessus de ces Remises aussi-bien que sur l'Ecurie marquée 19. où l'on monte par les Escaliers 10. & 17. La distribution de cet Etage élevé consiste en deux grands Appartemens C & D, & un petit en aisse E. Le grand Corps de logis est double ayant 8. toises 2. pieds d'épaisseur, sans la saillie des Avant-corps qui flanquent sur la Cour de 20. pouces, & d'autant sur le Jardin ; ainsi il a 8. toises 5. pieds 4. pouces, le tout pris au nud du mur au dessus de la retraite. Le Vestibule A, qui n'a que 18. pieds dans œuvre sur 12. est beaucoup augmenté par le grand Escalier B, dont il n'est séparé que par une grande Arcade, & les trois Portes qui percent le Bâtiment au point milieu sont égales. Ce grand Escalier B a 6. pieds de longueur de marche sur environ 5. pouces 5. lignes de hauteur, & sur près de 14. pouces de giron, ce qui est une belle proportion pour la facilité de monter ; Il conduit par trois rampes au premier Etage avec trente-sept marches, compris les trois du Vestibule qui font partie de la première rampe : Les marches sont ornées de moulures, & ont chacune deux lignes de pente, en sorte qu'au devant elles n'ont environ que 5. pouces & un quart. L'appuy de la rampe de 2. pieds 9. pouces à 3. pieds doit être plutôt de fer que de pierre, tant pour gagner de la place, que pour rendre l'ouvrage plus léger.

Pour la regle generale des Escaliers, dont on ne doit gueres s'éloigner, c'est de donner aux marches 6. pouces de hauteur sur un pied de giron & 4. pieds de longueur ; mais sur tout il faut éviter les ressauts dans les appuis rampans, comme au grand Escalier du Palais Royal. Dans les quartiers tournans dont il faut tâcher de se passer le plus qu'il se peut pour les principaux Escaliers, le giron des marches tournantes doit au milieu être égal au giron des marches droites. Le nombre des marches de chaque rampe doit être impair selon



Vitruve, afin que le pied droit qu'on pose sur la premiere marche se trouve le premier sur le Palier. Il ne faut pas que les rampes soient fort nombreuses en marches sans palier, & elles ne doivent pas passer 17. à 19. degrez : Ainsi dans les maisons ordinaires on peut bien monter à chaque Etage en deux rampes. Les grands Escaliers ne doivent gueres monter plus haut que le premier Etage, comme on le voit aux plus beaux Edifices qui ont esté construits depuis quelque temps. Cependant en Italie les grands Escaliers montent jusques en haut, comme celuy de Luxembourg à Paris, parce que les Appartemens au dessus du premier Etage sont encore considerables. J'ay fait monter celuy-cy jusques au second Etage, ce qu'on peut retrancher en augmentant l'Escalier de dégagement S, & le faisant plus large depuis le premier Etage. Quoique l'Escalier E 2. en aisse monte au premier Etage tout d'une rampe, il ne laisse pas d'estre fort aisé, parce que les marches droites en sont aussi faciles que celles du grand Escalier, & que les tournantes ne sont pas pointuës au droit du Noyau qui est évidé ; Ce que j'ay fait aussi pour faire voir un beau trait de charpenterie de cette espece. Pour les marches des Escaliers de dégagement, il suffit qu'elles ayent depuis 20. pouces jusques à deux pieds & demi de longueur de marche,

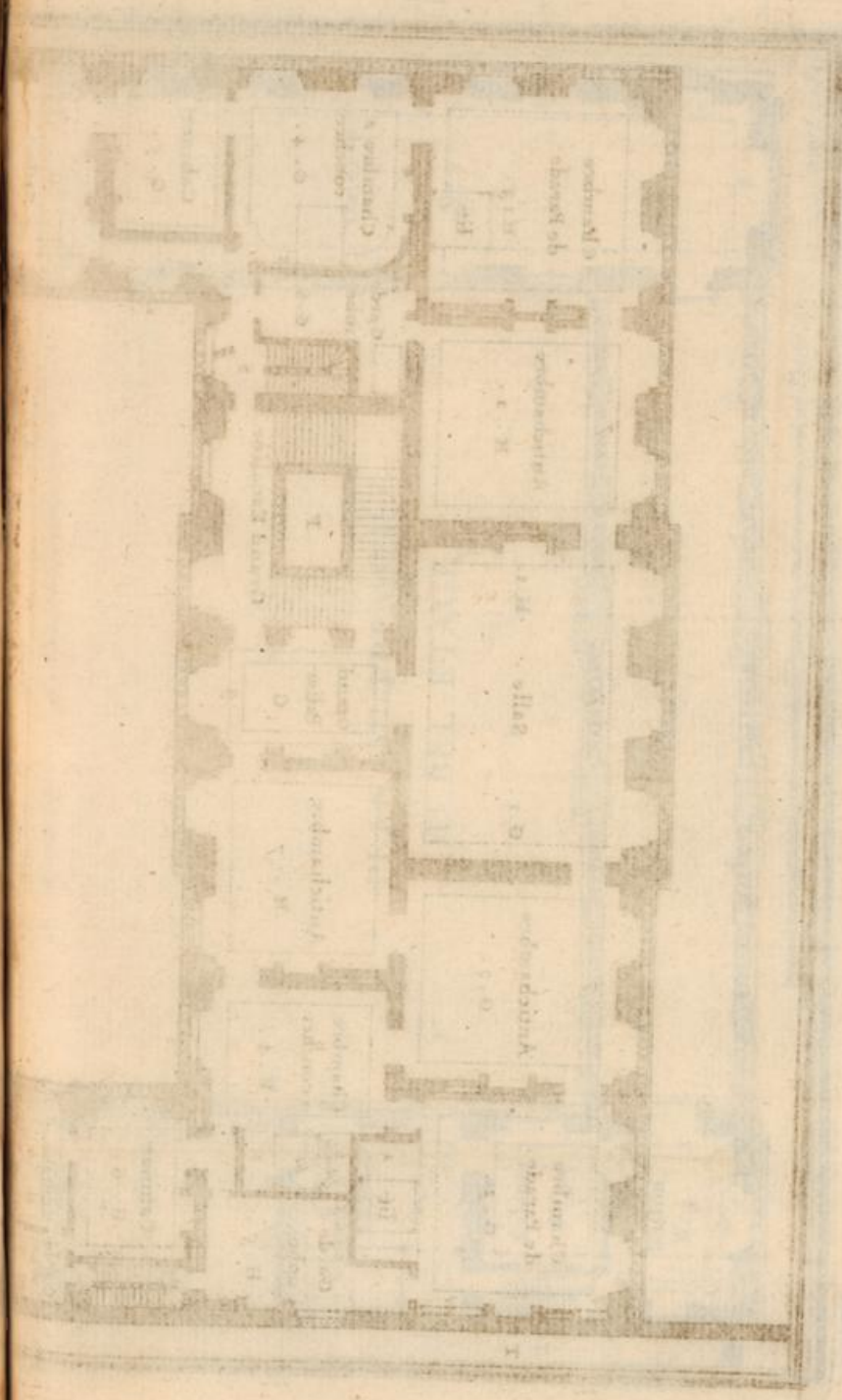
Les plus grandes pieces sont sur le Jardin, cinq occupent l'étenduë de toute la façade, la grande Salle separe & communique les deux Appartemens C & D, elle a 34. pieds de longueur sur 23. pieds de largeur, & 15. pieds & demi sous solives comme toutes les pieces de cet Etage. L'Anti-cabinet D 2. est égal à l'Anti-chambre C 2. le grand Cabinet D 3. est quarré, on en peut supprimer les deux croisées sur la rue, & la Chambre de parade C 3. est plus profonde que les autres pieces. La Salle pour manger C 7. peut servir d'Anti-chambre à la Chambre avec Alcove pour coucher C 4. & la Garderobe C 6. sera éclairée par un jour de coûtume, en cas qu'il n'y ait point de Bâtiment adossé contre le mur mitoyen T ; cette Garderobe a son dégagement par l'Escalier C 8. dans le



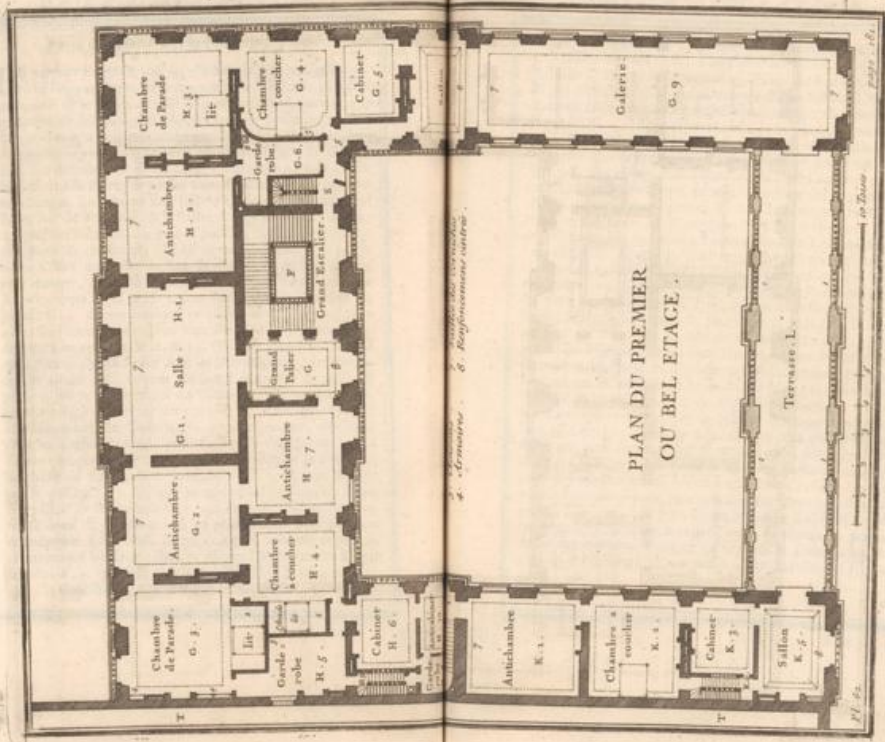
Vestibule E 1. ainsi que le Cabinet C 5. De l'autre costé, la Chambre pour coucher D 4. a sa Garderobe D 5. dégagée par l'Escalier de fond S. Et on peut encore entrer dans cet Appartement par le Vestibule D 9. & par l'Anti-chambre D 6. Pour les deux petites pieces D 7. & D 8. elles doivent avoir des Entresoles au dessus. L'Appartement E en aisse a son Anti-chambre E 3., la Chambre E 4. qui communique à la Garderobe E 6. par le passage E 7. & cette Garderobe & l'Anticabinet E 8. sont dégagés par l'Escalier E 9. par lequel on monte à des Entresolles sur ces petites pieces.

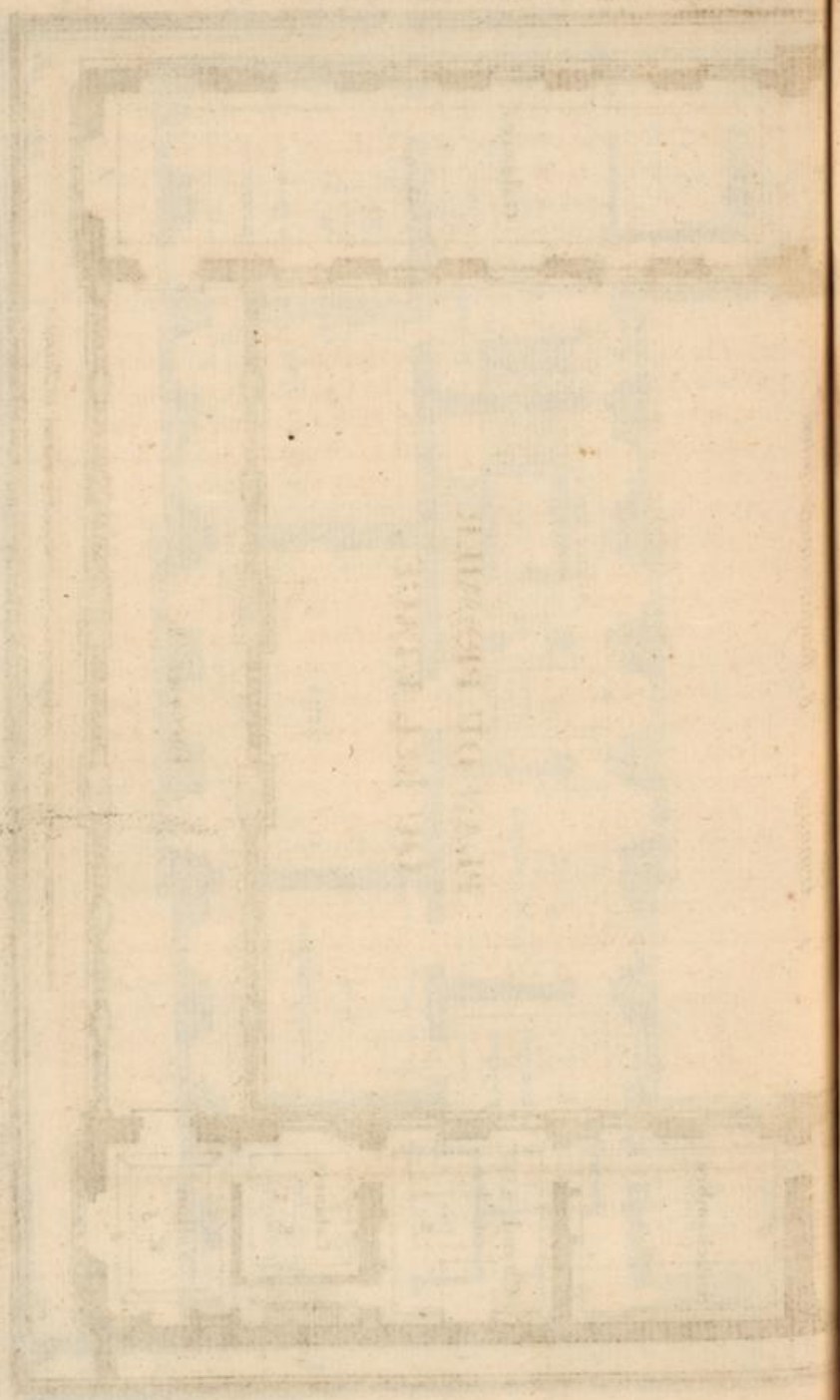
Le moindre Appartement pour estre complet doit avoir 4. pieces : sçavoir une Anti-chambre, une Chambre, un Cabinet, & une Garderobe qui doit toujours estre dégagée par quelque petit Escalier. Et lorsque ces Garderobes ne se peuvent pas rencontrer au même plain-pied que les autres pieces, on les peut prendre à l'Etage de dessus, ou à celui de dessous en Entresolle ou autrement, & il faut des Cheminées dans toutes ces pieces. Souvent les Garderobes ne sont pas fort éclairées, parce qu'elles sont enfermées entre les autres pieces, & contre un mur mitoyen, comme la Garderobe C 6. On fait quelquefois une petite Cour pour éclairer toutes ces Garderobes. Mais ces petites Cours deviennent ordinairement des cloaques par la negligence des domestiques qui y jettent des ordures. Toutes les Portes des Appartemens C & D. ont 4. pieds de largeur : & les Croisées 5. pieds. Il est nécessaire de mettre des grilles de fer à celles qui sont sur la rue, ainsi qu'aux Abajours. Les Cheminées sont prises dans l'épaisseur des murs de refend, parce qu'ils ont deux pieds & un quart qui est une grosseur suffisante pour n'estre pas affoiblis par les Tuyaux qui passent par dedans : outre qu'il faut encore à chaque Etage des ancrés & des tirans pour retenir les murs de face. Les trois Perons de la Cour & celui du Jardin marquez 20. sont quarrez, parce qu'estans de cette figure ils sont plus commodes & plus durables.











UNO DEI REGALI  
DEI SIG. DI...



ser par le Cabinet K. 3. l'Antichambre K. 1. plus grande que la Chambre sert de Salle. L'Appartement H. est dégagé par l'Escalier I. & peut communiquer à l'Etage du Rez-de-chauffée par l'Escalier H. 9. qui montera aussi au dessus. L'Antichambre H. 7. peut servir de Salle pour manger; la Chambre de parade G. 3. reste presque quarrée, le lit placé, quand même il n'y auroit point d'Alcove: la Cheminée est au milieu, & cet espace doit estre quarré depuis le pied du lit. Il y a des Armoires aux costez de la Cheminée de cette Chambre pour cacher la Saillie du Tuyau de celle de dessous qui ne peut pas estre pris dans le mur mitoyen T. La Chambre pour coucher H. 4. avec Alcove, a sa Garderobe H. 5. éclairée par un jour de coûtume; elle sert pour les deux Chambres à Alcove & est bien dégagée. Si on veut faire un petit Appartement dont le Cabinet H. 6. soit la Chambre, l'Anti-cabinet H. 10. sera l'Antichambre avec sa Garderobe H. 8. ayant des Entresolles sur les deux petites pieces. L'Etage quarré au dessus est encore considerable, ayant 15. pieds sous solives; & la Distribution ne peut pas s'éloigner de celle de dessous. Toutes les lignes ponctuées à l'entour de ces deux Plans marquent la saillie des Corniches des Plafonds. L'Etage en Galetas a onze pieds sous l'entrait qui est au droit du brisis du comble. Les murs de refend qui servent de ferme & de demi-ferme marquent encore la même Distribution; mais la plupart des grandes pieces y sont divisées en de plus petites, excepté celle qui est sur les Salles qui peut servir de Garde-meuble, & il doit y avoir un Corridor qui passe sur toute la longueur du Corps-de-logis pour dégager les petites pieces à une seule Croisée. Les Cabinets d'aisance doivent estre pris dans cet Etage au dessus des grands Escaliers, au droit desquels passent les chausses: & les Ventouses sortiront avec un Tuyau de plomb un peu au dessus des combles. Voilà ce qui regarde la Distribution du plan de cet Edifice; il faut passer à l'explication des Elevations.

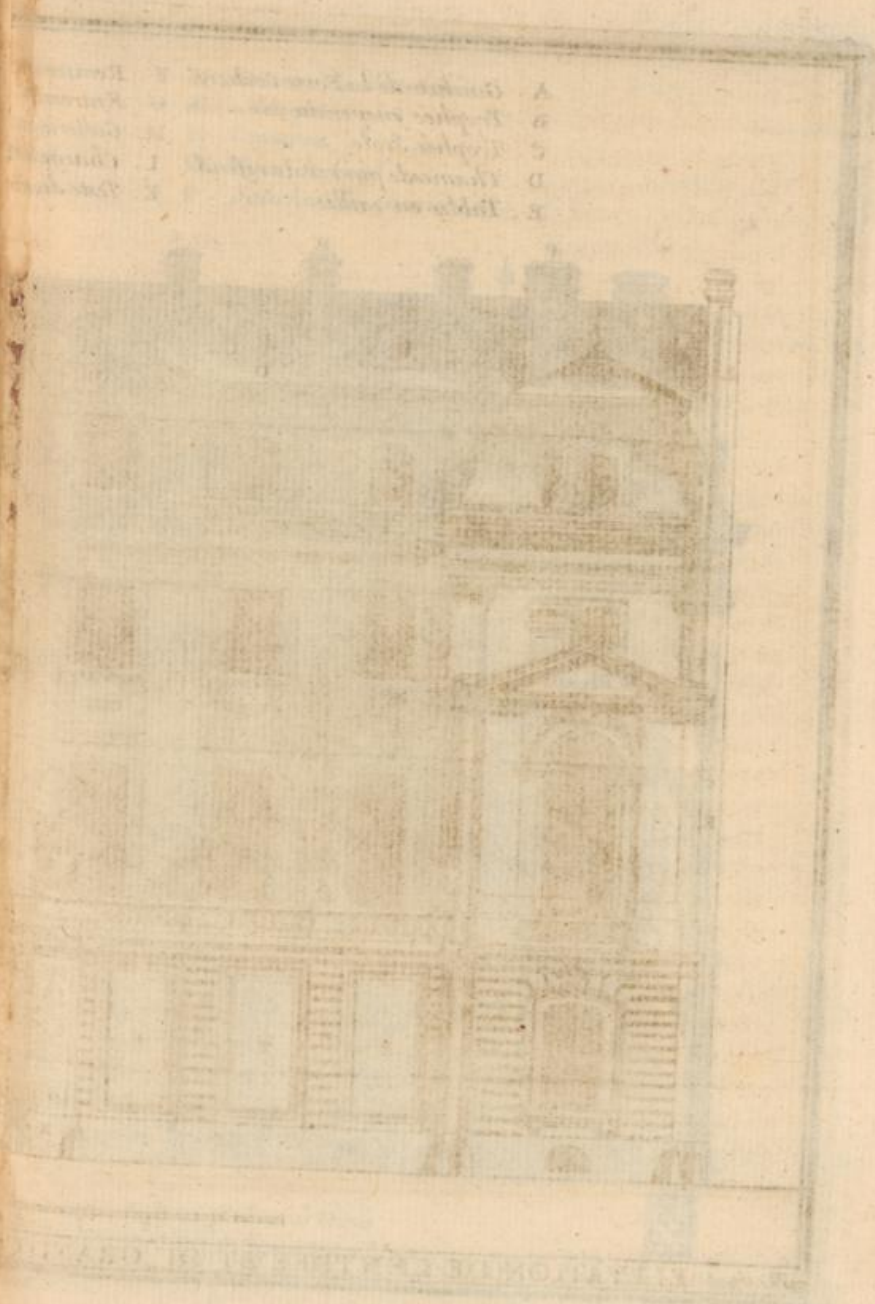


## ELEVATION DU GRAND CORPS DE LOGIS.

PAR la Décoration des Façades on comprend aussi-bien l'Architecture du dedans des Appartemens, que celle des murs des faces exterieures du Bâtiment. La symmetrie en est le principal ornement, en sorte que toutes les parties paralleles doivent estre également distantes du milieu, & pareilles en hauteur. Et par l'union & le rapport de ces parties, il en resulte ce qu'on nomme l'Ensemble de l'Edifice, dont l'harmonie des proportions est le fondement. Les Ordres d'Architecture contribuent notablement à la décoration; mais il faut que les parties que ces Ordres renferment, comme les Portes, les Fenestres, les Niches, &c. ayent les proportions qui leur sont propres, & les ornemens convenables à l'Ordre, sans lesquels l'Ordre le mieux executé apporteroit de la confusion plutôt que de la richesse. Il faut aussi observer que les Ordres d'Architecture ne conviennent pas à toutes sortes d'Edifices, parce qu'il faut pour les mettre en œuvre de l'étendue, de la hauteur, & de la distance: c'est pourquoy il est ridicule de voir la Façade de la maison d'un Bourgeois dans une mediocre ruë décorée de grands Pilastres qui embrassent deux Etages; puisqu'on peut enrichir une Façade fort à propos sans se servir d'un Ordre. Car il faut supposer que ce Bâtiment n'est pas seulement considerable par l'étendue de la superficie de la place, mais aussi que la bonté du quartier, la largeur de la ruë, & les avenues doivent exciter à une aussi belle dépense que celle-cy, sans laquelle cette disposition ne seroit pas convenable.

Le détail de la Décoration de cet Edifice n'est autre chose qu'un soubassement ou embasement qui regne sur un même niveau de retraite au dehors & au dedans, & renferme l'Etage du Rez-de-chaussée, dont le plinthe qui le couronne marque le plain-pied du premier Etage. Sur le devant de cet Hôtel ce soubassement ne porte qu'une balustrade, sur les petites Aisles une Architecture simple, & sur les grandes Aisles un





A. ...  
B. ...  
C. ...  
D. ...  
E. ...

...  
...  
...

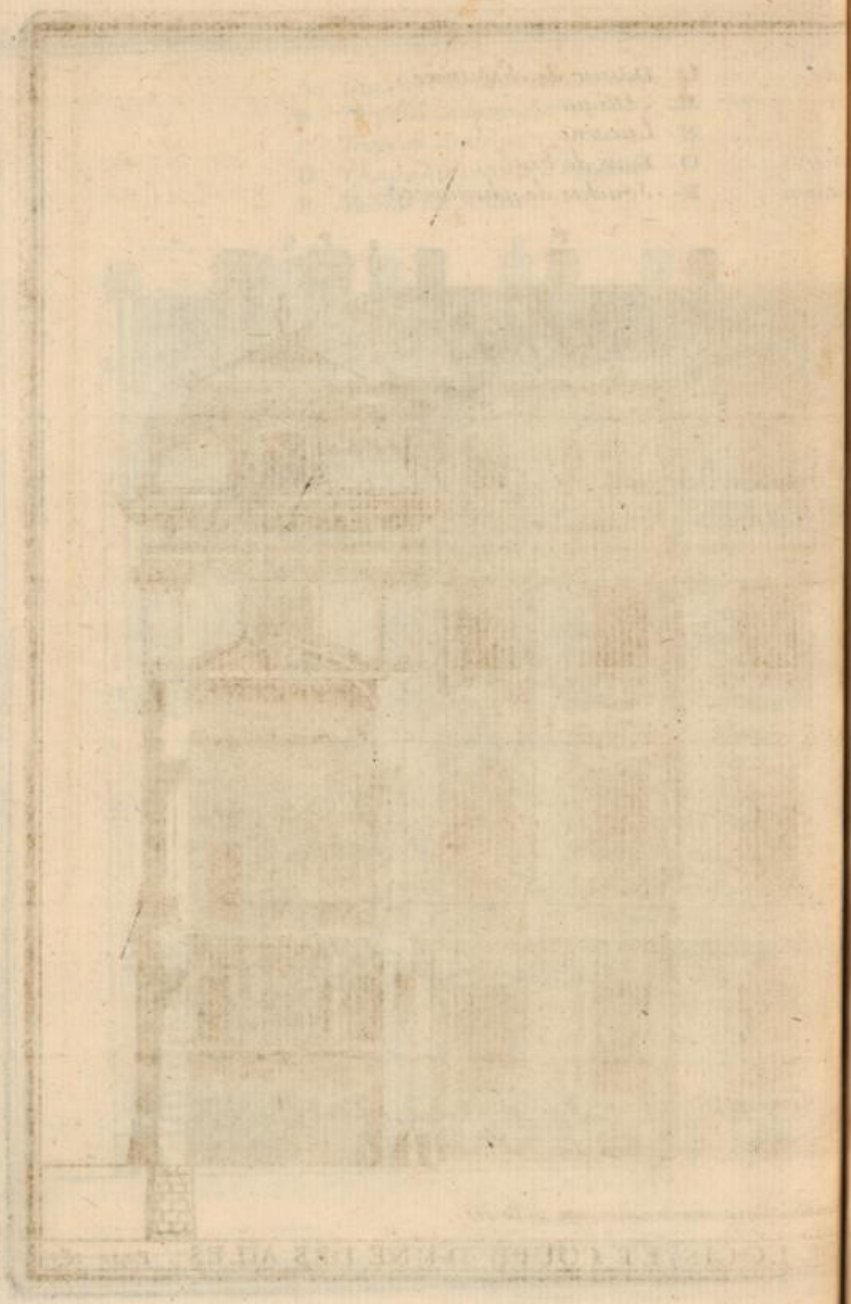


- |                                |                          |                       |
|--------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| A. Guichet de la Porte cochère | F. Romes de la porte     | L. Dessin de cheminée |
| B. Trophée suspendu            | G. Entrée                | M. Attique            |
| C. Trophée de la               | H. Gallerie              | N. Lucarne            |
| D. Charnière par où se descend | I. Charnière de la porte | O. Yeux de boeuf      |
| E. Table en sautoir            | K. Tête de manivelle     | P. Souche de cheminée |



Pl. 63. a. ELEVATION DE L'ENTRÉE ET DU GRAND COULOIR DE L'LOGIS, ET COUPE D'UNE DES AILES. Page 187







Ordre de Pilastres Ioniques qui embrasse deux Etages, & est couronné de son Entablement composé de ses trois parties; la grande Porte est ornée de deux piédroits en saillie qui portent des trophées: la décoration du dedans en est semblable à celle du dehors: le mur de cette façade est simple, n'estant orné que de chaînes de pierres de refend avec des tables à la teste de chaque Aisle. Le Fronton qui couronne un Avant-corps sert de pignon au comble.

La Cour est décorée de deux manières: la partie du fond & les grandes Aisles en retour sont ornées au soubassement d'une Porte cintrée de sept pieds de large sur treize pieds sous clef, & de six croisées, & en retour trois de chaque costé; elles sont bombées dans leur fermeture ayant cinq pieds de large sur dix pieds de haut; au dessus le socle de trois pieds de haut (qui renferme les balustrades d'appuy) porte des Pilastres Ioniques avec des chapiteaux angulaires de trois pieds deux pouces de diametre, & de vingt-neuf pieds de hauteur. Les Croisées du premier Etage ont 12. pieds de hauteur, & celles du second en ont 8. Ces deux Etages ne sont point separez par un Plinthe, parce qu'ils sont renfermez dans un même Ordre, & des Consolles avec des Festons sous l'appuy des Croisées du second, remplissent le nud qui resteroit dans cette partie. L'Entablement n'a que le cinquième de la hauteur du Pilastre, l'Avant-corps du milieu fait saillie du demi-pilastre, & porte un Attique de la hauteur du brisis du comble, ayant environ le tiers de tout l'Ordre; le Fronton qui le couronne détermine la hauteur du faux-comble, de sorte qu'avec un pareil Fronton sur le Jardin il se forme quatre nouës d'une pente égale: les Timpans de ces Frontons sont ornez des armes & chiffres du Maistre de la Maison: les Lucarnes du Comble ont quatre pieds de largeur sur cinq pieds de hauteur, depuis le dessus du chefneau; elles sont bombées avec Cimaise & Consolles, & sont de bois revestu de plomb; les Cheminées sont rangées de symmétrie sur le courant du comble dont elles surpassent le Faiste de trois pieds.

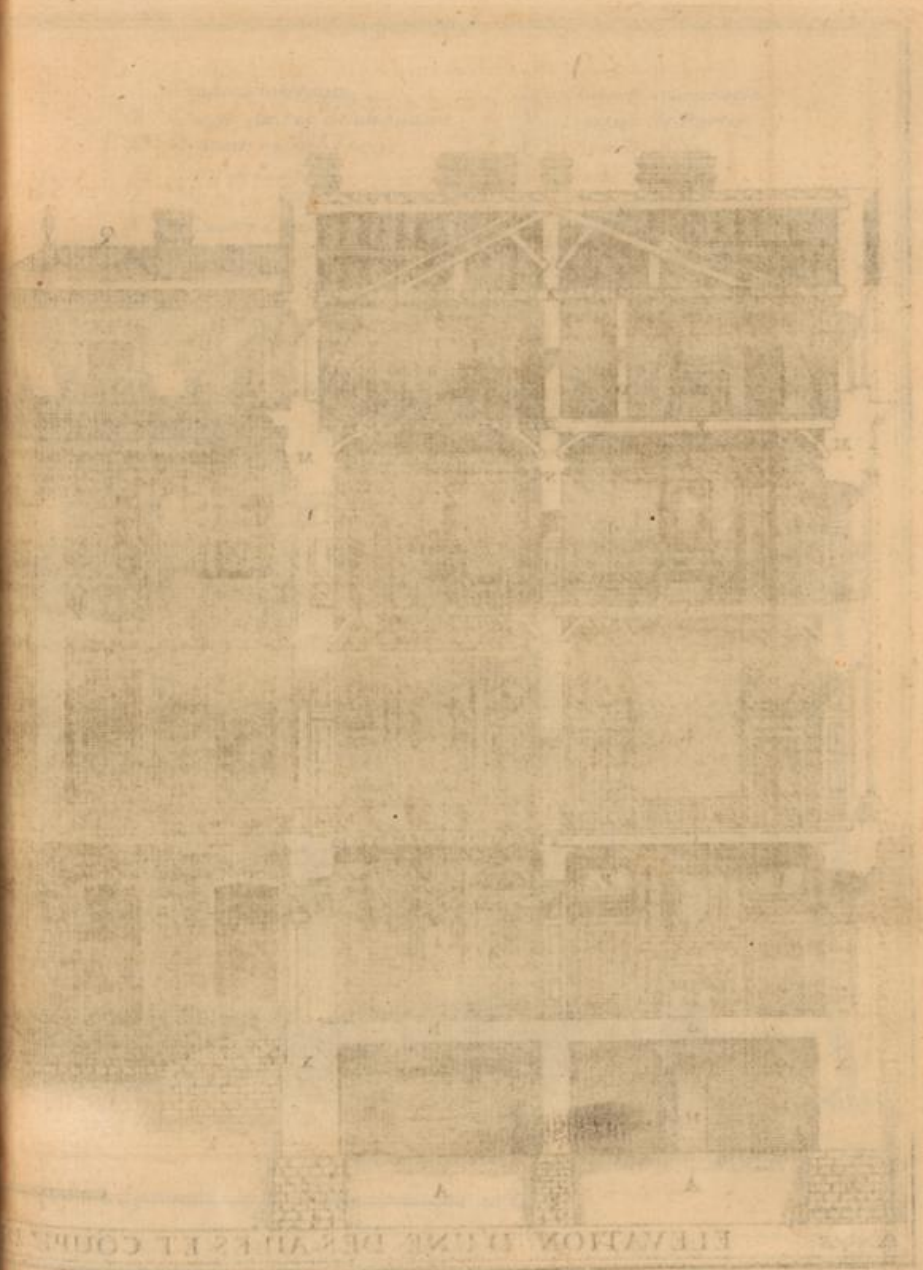


ELEVATION D'UNE DES AISLES ET COUPE  
du grand Corps de logis.

L'Autre partie de la Cour est ornée de cinq Arcades de chaque costé des petites aisles, & de six autres pareilles derrière le Bâtiment sur l'Entrée ; les Arcades ont huit pieds de largeur, & leurs jambages 3. pieds; elles renferment des fenestres bombées comme les autres, quoique de ce costé les Remises & les Fenestres mezanines des Entresolles eussent dû paroistre, j'ay dessiné les Croisées entieres pour plus grande beauté; l'Etage au dessus n'a que des Croisées simples avec un adoucissement sur les Corniches, & la Porte-croisée est au milieu d'un petit corps de deux ou trois pouces de saillie; elle est plus riche que les autres estant ornée d'un Fronton avec des consolles & des montans. La façade sur la ruë n'a point d'autres croisées que celles du bout des aisles & dans l'Etage du Rez-de-chauffée, il n'y a point d'Ordre, puisqu'il ne pourroit estre que chetif sous ce grand Ordre Ionique. La décoration du dehors des petites aisles est semblable à celle du dedans, excepté qu'au soubassement il n'y a point de croisées, mais des chaînes de pierres de refend & des tables comme au mur de face; le grand Ordre regne sur la façade du Jardin avec onze croisées, & sur la ruë en retour avec 7. Il n'y a point d'autre saillie sur le Jardin que l'avant-corps pareil à celui de la Cour: ainsi cette décoration paroist uniforme & de grande maniere, n'ayant point de petites parties. Quant à l'aspect, toute la Scene de la Fabrique paroist riche par cette gradation de Terrasse, de petites & de grandes aisles, & d'Attique sur l'Avant-corps du milieu; la veuë laterale de dehors est encore belle, particulièrement à l'encognure qui fait découvrir la façade sur le Jardin par dessus le mur de closture V. qui ne doit pas estre plus haut que le plinthe du soubassement qui luy sert de chaperon couvert en bahu. Par les Coupes on voit la hauteur des Etages, & les Lambris à hauteur d'appuy, aussi-bien que ceux qui revestent les embrasures des Portes & les Croisées. Les Placards des Portes & les

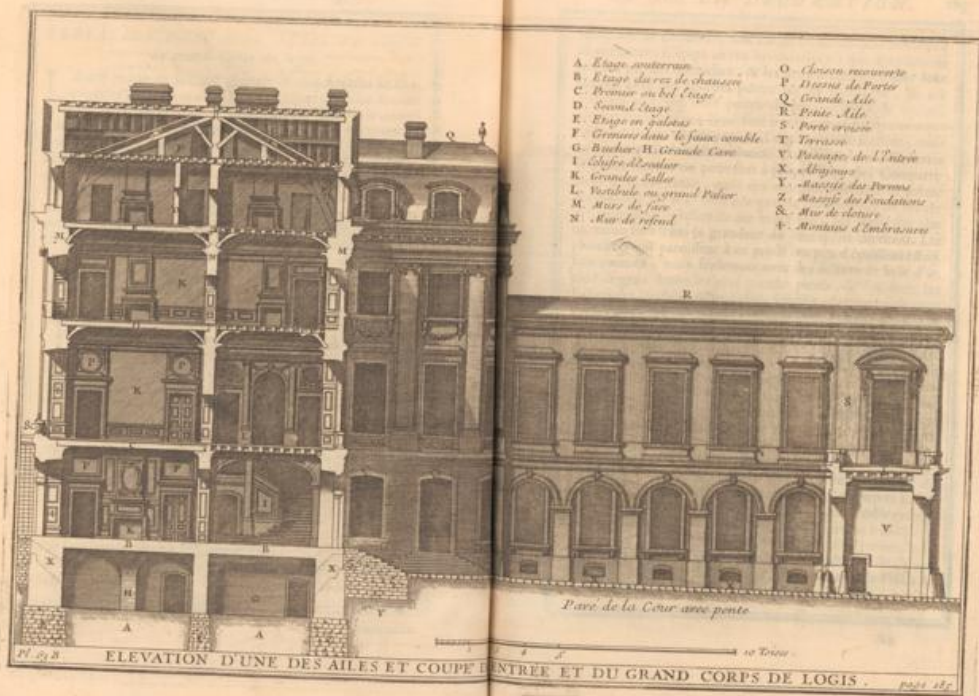
Manteaux.





ELEVATION D'UNE DES VILLES ET COURTES

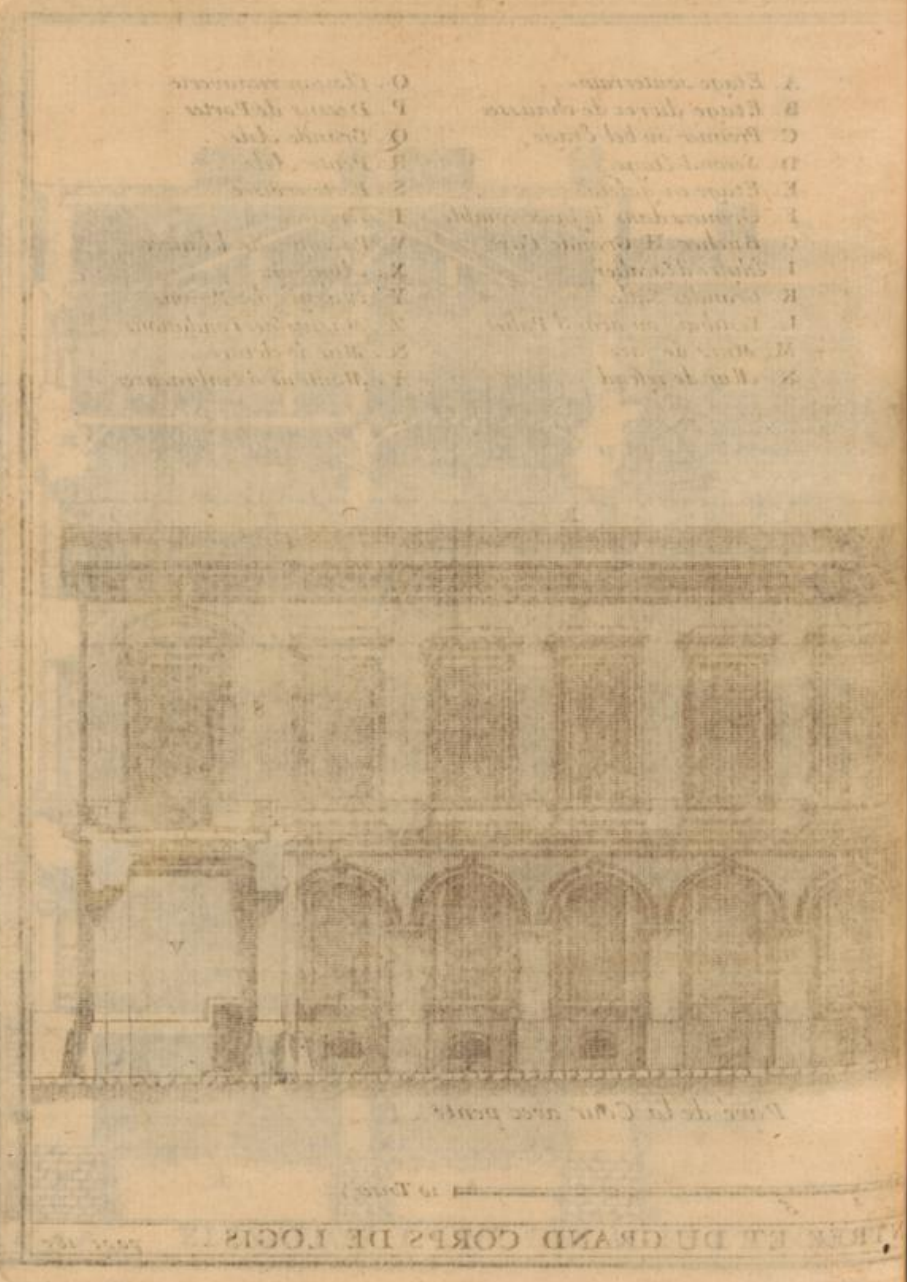




- |                                |                           |
|--------------------------------|---------------------------|
| A. Etage souterrain            | O. Cloison découverte     |
| B. Etage du rez de chaussée    | P. Niveau de Portes       |
| C. Premier ou bel étage        | Q. Grande Aile            |
| D. Second étage                | R. Petite Aile            |
| E. Etage en galeries           | S. Porte croisée          |
| F. Grenier sous le faux comble | T. Terrasse               |
| G. Bâcher ou Grande Cave       | V. Passage de l'Intérieur |
| I. Colonne d'entree            | X. Chapiteau              |
| K. Grande Salle                | Y. Niveau des Portes      |
| L. Vestibule ou grand Pabou    | Z. Niveau des Fondations  |
| M. Mur de face                 | 8. Mur de clôture         |
| N. Mur de refend               | V. Montants d'embrasures  |

ELEVATION D'UNE DES AILES ET COUPE D'ENTREE ET DU GRAND CORPS DE LOGIS. page 182







Manteaux de cheminées sont autant en détail que l'échelle l'a pû permettre. L'étage au rez-de-chaussée n'a que des plafonds retenus par des corniches, & les deux étages au dessus sont cintrez avec des courbes portez sur les corniches, & ces plafonds peuvent estre peints de compartimens & d'ornemens rehaussez d'or; Il ne faut pas que dans les quatre coins de la partie cintrée de la piece, l'angle paroisse sensible, mais au contraire il doit estre adouci. Dans les Salons, Galleries & pieces élevées on peut fort à propos faire des Compartimens d'Architecture, avec des ornemens de Stuc & même des figures. Mais il est d'une grande consequence de traiter avec jugement le relief de ces ornemens, qui doit estre plus ou moins fort selon la grandeur du lieu qu'ils décorent. Les planchers qui paroissent à ce profil ont peu d'épaisseur étant sans poutres, mais seulement avec des solives de brin d'un pied de gros. Entre les plus grandes pieces, le Vestibule, les Paliers des escaliers & les Salles, doivent estre pavez de marbre ou de pierre de liais avec de la pierre de Caën. Les autres pieces principales doivent être parquetées. Au sujet de quoy il est à propos de faire observer que l'usage de la Menuiserie est plus fréquent à présent qu'il n'a jamais esté, tant pour la santé, que parce que les Compartimens en peuvent estre ornéz de Peintures & de Sculptures au lieu de Tapisseries. Dans la plus belle Menuiserie les panneaux doivent estre grands, d'une bonne épaisseur, & assemblez avec des clefs. Les Lambris sont ou seulement à hauteur d'appui, où ils montent jusqu'à la Corniche de la Gorge de la Cheminée, ou enfin jusques sous le Plafond: il est alors plus à propos d'en faire les Corniches de bois que de plâtre dans les lieux mediocres. Le Parquet se fait ou en Echiquier ou en Lozange, & souvent on les mêle ensemble; il doit avoir un pouce & demi d'épaisseur sur trois pieds en tout sens, posé sur des Lambourdes de 3. à 4. pouces, scellées diagonalement. Quand même la Chambre ne seroit pas d'équerre, le Parquet doit estre carré, parce que les Frises & les Plattebandes qui l'enferment rachetent le biais.